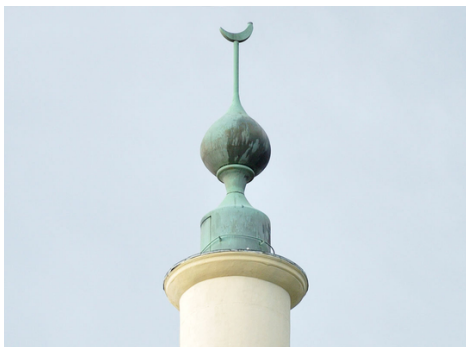


Pas de salafisme radical à la Grande Mosquée



Le ministre Jan Jambon, compétent pour la Régie des Bâtiments, a annoncé la résiliation de la concession de la Grande Mosquée de Bruxelles, suivant ainsi une recommandation de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur les attentats terroristes de l'année dernière. « Un nouvel avenir va peut-être devoir être trouvé pour la Grande Mosquée », explique Jambon.

La mosquée est financée par des salafistes saoudiens. D'après la commission parlementaire, elle pourrait ainsi contribuer à propager le radicalisme violent. La commission propose de lutter contre l'ingérence et le financement étrangers. Une solution serait qu'une organisation reconnue – représentant plusieurs courants de l'islam – gère la mosquée.



Plus de droit de séjour pour l'imam

Le secrétaire d'État Theo Francken avait déjà retiré le droit de séjour de l'imam de la Grande Mosquée. Il avait reçu des signaux clairs indiquant que l'homme (également un salafiste) serait radicalisé. « L'imam représente un danger pour la société et la sécurité nationale », affirme Francken. « La lutte contre le salafisme reste une priorité pour le gouvernement. »